



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Lutte et prévention

Question écrite n° 9536

Texte de la question

Mme Yann Piat attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur les conséquences des accidents de manutention manuelle dont le coût est estimé aujourd'hui environ à 50 millions de kF. En effet, ces accidents domestiques (lumbagos, lombalgies, entorses, tendinites) représentent une part importante des dépenses de maladie pour la sécurité sociale. Aussi, à l'heure où la réduction des dépenses de santé est au cœur des préoccupations des Français, elle lui demande donc si des actions ne pourraient pas être menées auprès des collèges et lycées afin d'apprendre aux enfants les gestes et postures corrects dans la vie courante.

Données clés

Auteur : [Mme Piat Yann](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 9536

Rubrique : Accidents domestiques

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 décembre 1993, page 4690